

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 mars 2018

Le Conseil Municipal de FLAVIGNY sur MOSELLE, régulièrement convoqué le 05 mars 2018, s'est réuni le 26 mars 2018 à 20h30 à la Mairie, sous la Présidence de M. Marcel TEDESCO, Maire.

Etaient présents :

TEDESCO Marcel, RAVEY Dominique, HEQUETTE Michel, ROZAIRE Anne, ~~DURAND Pascal~~, ROUSSEAU Dominique, ARGENTON Michelle, CARDOT Marie-Claude, GREINER Cathy, ~~COUSIN Philippe~~, POIRSON François, MEYER Christine, MOLL Patrice, CELKA Marie-Odile, NOISETTE Laurent, GERARDIN Olivier, MILBACH Corinne, ~~BURTIN Clémence~~.

Etaient excusé(s) : Pascal DURAND, Dominique ROUSSEAU, Michelle ARGENTON, Philippe COUSIN, Clémence BURTIN.

Procurations :

- DURAND Pascal à RAVEY Dominique
- ROUSSEAU Dominique à HEQUETTE Michel
- ARGENTON Michelle à ROZAIRE Anne

Secrétaire de séance : Dominique RAVEY

N°11/2018 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017

Le Maire rappelle que l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « l'arrêté des comptes est constitué par le vote du compte administratif et du compte de gestion établi par le comptable de la commune ». Conformément à l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal entend, débat et arrête le compte de gestion du Receveur. Il s'agit là d'un préalable obligatoire au vote du compte administratif qui constitue l'arrêté définitif des comptes de l'exercice budgétaire.

COMPTE DE GESTION 2017

Sections	Résultats de clôture 2016	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice 2017	Résultats de clôture 2017	RAR DEPENSES	RAR RECETTES	Solde REEL
Investissement :	134 808,29	0,00	-176 422,20	-41 613,91	-153 650,00	65 600,00	-129 663,91
Fonctionnement :	1 651 266,39	-570 932,71	461 325,93	1 541 659,61			1 541 659,61
Totaux =	1 786 074,68	-570 932,71	284 903,73	1 500 045,70	-153 650,00	65 600,00	1 411 995,70

Aussi, le Conseil Municipal :

- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés,

- Considérant que toutes les opérations budgétaires de recettes et dépenses ont été régulièrement effectuées,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 et tenant compte de celles relatives à la journée supplémentaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le compte de gestion produit par le Comptable public,
Suivant l'avis favorable de la commission finances,

Le Maire propose que le Conseil Municipal,

- ✓ **PRENNE ACTE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur de la commune de FLAVIGNY sur MOSELLE, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

ADOpte A L'UNANIMITE

N°12/2018 - ELECTION D'UN PRESIDENT DE SEANCE

Le Maire rappelle que, conformément au code des Collectivités Territoriales, la présidence de la séance où le Conseil Municipal délibère sur le compte administratif est assurée par un conseiller municipal élu pour l'occasion.

Il invite donc l'assemblée à procéder à l'élection d'un Président de séance afin de débattre du compte administratif.

Le Maire propose la candidature de Michel HEQUETTE, 2^e Adjoint, responsable de la commission finances.

Michel HEQUETTE est élu à l'Unanimité

N°13/2018 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Maire présente le compte administratif 2017 conformément aux délibérations du Conseil Municipal concernant cet exercice budgétaire, à savoir :

- 21/2017 du 21/04/2017 relative au budget primitif 2017,
- 27/2017 du 12/06/2017 relative aux décisions modificatives n°1 (régularisation excédent, de fonctionnement, ajustement FPIC, annulation loyers, ...),
- 45/2017 du 20/11/2017 concernant l'utilisation du chapitre « dépenses imprévues » (indemnisation bail REVEILLE),

- 58/2017 du 11/12/2017 relative à la décision modificative n°2 (acquisition parcelle ZV 164 de Mme CANCELIER à la SLPA)

Ce document reprend l'ensemble des mouvements comptables ordonnancés au titre de l'exercice passé.

Compte Administratif 2017 - présentation par chapitre budgétaire

COMPTES ADMINISTRATIF 2017								
Dépenses de Fonctionnement			Prévu	Réalisé	Dépenses d'Investissement			RAR
011	Charges à caractère général		510 000 €	414 862,49 €	10	Dotations et fonds divers	11 193,00 €	10 118,71 €
012	Charges de personnel		500 000 €	373 920,16 €	16	Emprunts	18 000,00 €	17 734,06 €
014	Atténuation de produits		7 000 €	5 337,00 €	20	Immobilisations incorporelles	4 975,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion		165 000 €	152 764,41 €	21	Immobilisations corporelles	237 037,00 €	114 208,89 €
66	Charges financières		6 500 €	4 999,00 €	23	Immobilisations en cours	1 772 107,00 €	838 194,14 €
67	Charges exceptionnelles		39 852 €	23 560,23 €	26	Acquisitions de participations	0,00 €	0,00 €
022	Dépenses imprévues		50 467 €	0,00 €	27	Autres immob financières	0,00 €	0,00 €
023	Virement investissement		1 063 000 €	0,00 €	001	Résultat reporté	0,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections		37 000 €	24 594,16 €	020	Dépenses imprévues	8 819,00 €	0,00 €
					040	Ordre différences réalisations	0,00 €	0,00 €
					041	Ordre opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €
	TOTAUX :		2 378 819 €	1 000 037,45 €		TOTAUX :	2 052 131,00 €	980 255,80 €
								153 650,00 €
Recettes de Fonctionnement			Prévu	Réalisé	Recettes d'Investissement			RAR
013	Produits de gestion courante		9 485,32 €	19 381,29 €	10	Dotations et fonds divers	110 033,00 €	121 035,65 €
70	Vente de produits		175 000 €	239 092,59 €	1068	Excédents de fonctionnement	570 933,00 €	570 932,71 €
72	Immobilisations corporelles		0 €	0,00 €	13	Subventions d'investissement	136 356,00 €	86 328,00 €
73	Impôts et taxes		880 000 €	920 997,81 €	16	Emprunts	0,00 €	0,00 €
74	Dotations et subventions		223 000 €	256 467,26 €	20	Immobilisations	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion		11 000 €	15 572,29 €	21	Vente d'immobilisations	0,00 €	0,00 €
76	Produits financiers		0 €	1,65 €	23	Immobilisations encours	0,00 €	943,08 €
77	Produits exceptionnels		0 €	9 850,49 €	26	Participation et créances	0,00 €	0,00 €
79	Transferts de charges		0 €	0,00 €	27	Autres immobilisations financ	0,00 €	0,00 €
002	Excédent ordinaire reporté		1 080 333,68 €	0,00 €	001	Résultat reporté	134 809,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre		0 €	0,00 €	010	Stocks	0,00 €	0,00 €
					021	Virement fonctionnement	1 063 000,00 €	0,00 €
					024	Produits de cessions	0,00 €	0,00 €
					040	Opérations d'ordre entre sections	37 000,00 €	24 594,16 €
					041	Ordre opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €
	TOTAUX :		2 378 819,00 €	1 461 363,38 €		TOTAUX :	2 052 131,00 €	803 833,60 €
	Excédent fonctionnement :			461 325,93 €		Résultat investissement :		-176 422,20 €
	Résultat clôture fonct N-1 :			1 080 333,68 €		Résultat clôture invest :		134 808,29 €
	Excédent fonct réel N :			1 541 659,61 €		Résultat invest réel N :		-41 613,91 €
	Résultat de clôture N :			1 500 045,70 €		Solde des RAR N-1		-88 050,00 €
	Résultat global réel N :			1 411 995,70 €				

Compte Administratif 2017 - présentation par classe budgétaire

Année 2017

Budget général

Commune de FLAVIGNY-sur-MOSELLE

	INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES		DEPENSES	RECETTES
Classe 1	27 852,77 €	778 296,36 €	Classe 6	181 323,64 €	
Classe 2	952 403,03 €	943,08 €	Classe 7		1 441 982,09 €
Classe 010	0,00 €	0,00 €	Classe 01	794 119,65 €	19 381,29 €
Classe 04		24 594,16 €	Classe 04	24 594,16 €	0,00 €
Totaux :	980 255,80 €	803 833,60 €	Totaux :	1 000 037,45 €	1 461 363,38 €
Résultat de l'exercice	-176 422,20 €		Résultat de l'exercice		461 325,93 €
Déficit ou excédent reporté		134 808,29 €	Déficit ou excédent reporté		1 080 333,68 €
Résultat de clôture	-41 613,91 €		Résultat de clôture		1 541 659,61 €

Excédent global : 1 500 045,70 €

	INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES		DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	153 650,00 €		Restes à réaliser	0,00 €	
Restes à réaliser		65 600,00 €	Restes à réaliser		0,00 €
Solde des RAR	88 050,00 €		Solde des RAR	0,00 €	

Résultat réel : 1 411 995,70 €

Rappel du Compte de Gestion 2017

COMPTE DE GESTION 2017							
Sections	Résultats de clôture 2016	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice 2017	Résultats de clôture 2017	RAR DEPENSES	RAR RECETTES	Solde REEL
Investissement :	134 808,29	0,00	-176 422,20	-41 613,91	-153 650,00	65 600,00	-129 663,91
Fonctionnement :	1 651 266,39	-570 932,71	461 325,93	1 541 659,61			1 541 659,61
Totaux =	1 786 074,68	-570 932,71	284 903,73	1 500 045,70	-153 650,00	65 600,00	1 411 995,70

Avant le vote, le Maire souhaite également porter à la connaissance des élus le document d'analyse sur la gestion communale qui a été transmis à la collectivité par M. le Trésorier Principal de ST NICOLAS DE PORT.

Ce document, dont vous trouverez ci-dessous quelques extraits, a aidé la commission finances lors de l'élaboration du budget primitif 2017.

Il est composé de deux éléments :

- une fiche financière qui permet de comparer en euros par habitant différents ratios avec les communes de même strate démographique,
- les principales données du compte de gestion 2017 placées en évolution par rapport aux exercices précédents.

Extrait de l'analyse de la gestion établie par le comptable :

Après une augmentation significative du résultat en 2016, la commune le voit encore progresser sensiblement en 2017 (+ 15,6%) pour atteindre 461 330 € soit 250€ par habitant (moyenne départementale à 109 €/hab).

Les charges de fonctionnement baissent de 11,5 % passant de 1041 565€ à 922 164€ :

- *Les charges « achats et charges externes » (chapitres 60-61 et 62-621) diminuent légèrement de 426 943€ en 2016 à 402 169€ en 2017 (- 5,8 %).*
- *Les charges de personnel connaissent une baisse très importante de 26,7 % et atteignent le niveau de dépenses constatées en 2014. Les charges des personnels non-titulaires passent en effet de 28 163 € en 2016 à 9 926 € en 2017 mais c'est sur les emplois aidés que l'on constate une chute puisque 62 536€ ont été dépensés en 2016 et 37 159 € en 2017.*
- *les subventions et participations versées progressent nettement passant de 59 742€ à 90 669 € soit +51,8 % sous l'effet du ré-équilibre des comptes de la crèche effectué en 2017. Les impôts et taxes ainsi que les autres charges de gestion courante connaissent des évolutions peu significatives.*
- *Les charges financières ou exceptionnelles connaissent peu d'évolution.*

Les produits de fonctionnement courant diminuent légèrement de 5,4%

- *les ressources fiscales progressent globalement de 1% ce qui représente un produit supplémentaire de 9 191€.*
- *la dotation globale et autres dotations (chapitre 74) diminuent de 23,6 % sous l'effet de la baisse de la DGF qui passe de 145 097 € en 2016 à 119 408 € en 2017.*

- *les autres produits courants s'élèvent à 254 666€ soit légèrement inférieurs à 2016 avec 266 030€.*
- *La capacité d'autofinancement augmente sensiblement à 485 920 € contre 435 334€, elle couvre largement l'annuité de la dette en capital (17 734 €) dégageant un autofinancement net de 468 190€ couvrant quasiment la moitié des dépenses d'équipement enregistrées en 2017.*
- *La CAF nette de la commune atteint 254 €/ hab contre 67 €/hab au niveau des communes du département sur la même strate.*
- *La commune disposant de solides ressources de la section d'investissement (dont 116 180 € de FCTVA et 86 328 € de subventions reçues) elle n'a que peu obéré son fonds de roulement qui s'élève à 1 500 046 € soit 814 €/hab (contre 356 €/hab pour les communes composant la strate départementale).*
- *Enfin, le niveau d'endettement de la commune reste faible avec 144 €/hab (contre 543 €/hab en moyenne départementale).*

Après avoir apporté l'ensemble des éléments permettant à l'assemblée d'apprécier sa gestion et conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales qui précise que le Maire doit se retirer au moment du vote du compte administratif, le Maire passe donc la parole au Président de séance élu pour l'occasion et quitte la salle.

Le nouveau Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,
 Vu les documents budgétaires de l'exercice 2017,
 Vu le compte de gestion du Receveur municipal pour 2017,
 Vu la présentation du compte administratif,
 Suivant l'avis favorable de la commission finances,

PROPOSE que le Conseil Municipal :

- ⇒ Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer selon le tableau exposé ci-dessus,
- ⇒ Constate les identités de valeur avec le Compte de gestion du Percepteur,
- ⇒ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- ⇒ Approuve l'arrêté des comptes de l'exercice budgétaire 2017, conformément à l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADOpte A L'UNANIMITE

N° 14/2018 : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

La comptabilité M14 prévoit l'affectation des résultats de clôture de l'exercice précédent. La décision d'affectation porte sur le résultat global de la section de fonctionnement du compte administratif. Ce solde est constitué du résultat comptable de l'exercice, augmenté le cas échéant, du résultat reporté en fonctionnement de l'exercice précédent.

Il s'agit d'une procédure qui consiste à :

- ✓ Constater le résultat global de la section de fonctionnement du compte administratif,
- ✓ Affecter ce résultat à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement augmenté ou réduit, le cas échéant, par le solde des restes à réaliser.

Pour l'année 2017 :

- ⇒ La section de fonctionnement dégage un résultat global de clôture de 1 541 659,61 €.
- ⇒ La section d'investissement présente elle un résultat global de clôture déficitaire de 41 613,91 €,
- ⇒ Le solde des restes à réaliser est déficitaire pour un montant de 88 050 €.
- ⇒ Le besoin de financement de la section d'investissement s'élève donc à : 129 663,91 €.

Il est donc nécessaire d'affecter, à minima, une partie du résultat global de clôture de la section de fonctionnement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, à savoir : 129 663,91 €. Le solde, soit : 1 411 995,70 € qui devient donc l'excédent de fonctionnement réel est inscrit en report au compte 002 en recettes de la section de fonctionnement du prochain budget primitif.

Le Maire propose donc que le Conseil Municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion 2017 produit par le comptable public adopté préalablement,

Vu le compte administratif 2017 adopté préalablement,

AFFECTE le résultat de fonctionnement 2017 du budget primitif 2018 et principal arrêté à 1 541 659,61 € en couverture du besoin de financement pour un montant de 129 663,91 € au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », le solde, soit 1 411 995,70 € sera reporté en recettes de la section de fonctionnement au compte 002 du prochain budget primitif.

ADOpte A L'UNANIMITE

N° 15/2018 : DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION

Le Maire rappelle que, par délibération en date du 14 avril 2014, l'assemblée délibérante lui a octroyé une délégation pour certaines affaires prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à la réglementation, il doit informer à chaque séance de conseil municipal de l'utilisation qu'il en a faite. En conséquence, le Maire donne lecture aux élus municipaux des décisions prises dans le cadre de cette délégation et qu'il a notamment :

1. Renoncé à exercer le droit de préemption sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) présentées par :

N°	DATE	PROPRIETAIRE	NOTAIRE	IMMEUBLE
01/18	19/01/2018	M. FLORIOT	Me MARTINI	BATI
02/18	22/01/2018	M. DENIS	Me MATHIEU	BATI
03/18	02/02/2018	M. DEPAIX	Me NOROY	BATI
04/18	06/02/2018	M. TASBUNAR	TGI de NANCY	BATI
05/18	23/02/2018	Mme ROLLAND	Me BRAVETTI	BATI
06/18	26/02/2018	M. CLEMENT	Me MARTINI	BATI

2. Prononcé la délivrance des concessions de cimetière suivantes :

- **Famille DUBOIS - mini caveau n°34 pour 30 ans le 23 février 2018**

3. Esté en justice afin de défendre la commune :

Pas de contentieux

4. Passé les marchés publics suivants pour le compte de la commune de FLAVIGNY-sur-MOSELLE (voir état ci-joint).

LES ELUS PRENNENT ACTE DE CES DECISIONS

**A vingt-deux heures, l'ordre du jour étant épuisé,
le Président lève la séance.**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLAVIGNY SUR MOSELLE
Séance ordinaire du 26 mars 2018 - del 11/2018 à 15/2018

Marcel TEDESCO	
Dominique RAVEY	
Michel HEQUETTE	
Anne ROZAIRE	
Pascal DURAND	
Dominique ROUSSEAU	
Michelle ARGENTON	
Marie-Claude CARDOT	
Cathy GREINER	
Philippe COUSIN	
François POIRSON	
Christine MEYER	
Patrice MOLL	
Marie-Odile CELKA	
Laurent NOISETTE	
Olivier GERARDIN	
Corinne MILBACH	
Clémence BURTIN	